

Monsieur le Président, Cher Marc,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires, je vois Richard et Hélène,

Mesdames et Messieurs les conseillers de l'Assemblée des Français de l'étranger,

Chers Amis,

Je peux dire chers amis, puisque c'était une sorte de semaine d'intégration pour moi, puisque si j'avais pu échanger et dialoguer avec le président, la vice-présidente, des membres du bureau depuis la prise de fonction, je n'avais pas eu véritablement l'occasion d'aller à votre rencontre tous ensemble, si ce n'est dans certains déplacements à l'étranger.

Il y a finalement ce côté où on rejoint une communauté, une famille et je suis très heureux d'être à vos côtés. Vous portez le visage de tous ces millions de Français établis hors de France, dont j'ai été un moment. J'ai fait huit ans d'expatriation, cela remonte un peu. Tout cela pour dire que je suis assez sensible à la démarche qui est la vôtre, à l'engagement qui est le vôtre et sachez que je ferai du mieux que possible pour essayer d'accompagner les travaux de l'Assemblée.

Cela a été une semaine riche, tout d'abord parce que le Président de la République s'est exprimé longuement lundi dernier ici même. En plus, il a vraiment pris le temps. C'était un discours dense et après, il a pu discuter avec les uns et les autres. C'était vraiment un moment assez privilégié et il nous appartient naturellement maintenant ici au ministère, avec Jean-Yves LE DRIAN, avec naturellement les directions concernées, de mettre en œuvre tout cela, parce qu'il a annoncé un certain nombre de mesures qui, pour certaines, je crois, étaient vraiment attendues. Je pense à l'annonce de la préservation des crédits de l'AEFE en 2018 – il l'avait dit – mais en 2019 – cela est nouveau – c'est une bonne chose ; la mise en place d'une mission parlementaire sur la simplification des démarches administratives à l'étranger, les questions de sécurité sociale, de fiscalité ; le travail sur un dispositif alternatif à la réserve parlementaire, permettant d'accompagner le tissu associatif ; le retour du vote électronique pour 2020. Bref, il y a de quoi faire. D'ailleurs, nous avons déjà un petit tableau des engagements du président et la feuille de route pour les prochaines semaines et les prochains mois. Mais, au-delà de cela, je suis très preneur d'entendre également les conclusions des travaux des différentes commissions. Ce que j'ai entendu en prenant du temps, d'une part avec les présidents de groupes, les présidents de commissions et le bureau élargi, puisque nous nous sommes rencontrés mercredi, c'est parfois le sentiment que les questions que vous posez n'obtiennent pas de réponse ou que les résolutions, les motions ou les rapports ne font pas forcément suivis d'effet. Mon propos sera donc essentiellement méthodologique : vous êtes des élus, vous êtes une assemblée ; je suis un élu, j'ai été membre d'une assemblée, j'ai vocation à le redevenir et donc, je peux tout à fait comprendre votre insatisfaction. Placé dans une même situation, ce sont des choses que l'on n'accepte pas. J'ai envie de travailler sur l'amélioration de la prise en compte de vos travaux, de vos propositions, de vos suggestions. Après, cela ne veut pas dire que tout trouvera une issue favorable, que tout sera pris clé en main, mais en tout cas, que tout ce que vous mettez sur la table soit discuté, challengé et pris en compte et que vous ayez un retour.

De ce point de vue-là, je m'engage à porter politiquement auprès d'un certain nombre de mes collègues, ce sujet des questions, que nous puissions les relancer et augmenter le taux de réponse aux questions que vous posez, parce que ce n'est pas satisfaisant. Je pense qu'il faut peut-être d'ailleurs, dans la réflexion que nous allons avoir, un peu institutionnelle, graver dans le marbre, le fait que nous avons un dispositif un peu similaire au Parlement, où les parlementaires posent des questions écrites, et notamment les questions écrites signalées qui permettent à des parlementaires d'obtenir une réponse du gouvernement. Cela veut dire que le gouvernement ne peut pas différer l'absence de réponse. Peut-être faut-il que nous gravions ce type de procédure dans le marbre, c'est à réfléchir dans les sujets institutionnels. Et puis je pense, créer peut-être de nouveaux rendez-vous. On en parlait avec les présidents de commissions, cela aurait du sens, lorsque vous vous réunissez en sessions, de prévoir un temps d'échange entre les présidents des commissions, le bureau et les présidents des commissions permanentes des assemblées parlementaires, pour qu'ils puissent avoir une vision de ce que vous faites et éventuellement le prendre en compte aussi dans leurs travaux à eux.

Ce sont quelques pistes que je trace. Tout simplement après avoir discuté avec les uns et les autres, et pour essayer de trouver une méthodologie qui soit plus satisfaisante. Je pense que donc que nous allons travailler avec Nicolas WARNERY à avoir des tableaux très précis de suivi de tout cela, des questions, des résolutions, que l'on puisse relancer les collègues du gouvernement régulièrement. Parfois, quand il y a des sujets sur lesquels il n'y a pas d'accord, il n'y a pas d'accord, mais au moins, vous le savez. Vous ne restez pas dans le flou.

Cela me paraît important, parce que finalement, c'est aussi la raison d'être de l'Assemblée : pouvoir mettre sur la table un certain nombre de problématiques que vous avez identifiées dans la vie quotidienne de nos compatriotes établis hors de France et qui appellent des réponses ou un certain nombre de mesures ou de réformes.

Ensuite, je me réserve un peu pour après, pour rebondir par rapport aux questions que vous pourriez avoir, mais j'ai entendu aussi le souhait de pouvoir faire un point d'étape par rapport à la mise en place de la réforme qu'avait porté Hélène, voir ce qui peut être complété, ce qui nécessite d'être plus articulé, avec parfois peut-être des insatisfactions par rapport au lien organique entre les CC et les conseillers AFE. Tout cela est à regarder ensemble. Le Président nous a demandé d'y travailler. Il faut toujours se faire un retour d'expérience, cela est sain, pour pouvoir ajuster les choses.

Voilà un peu la philosophie qui m'anime. C'est très pragmatique, très concret. Ce ne sont pas grands mots, mais j'espère que comme cela, nous pourrons progresser et que vous aurez non pas le sentiment, mais la certitude que le temps que vous passez – parce que c'est souvent du temps que vous prenez sur vos activités, sur vos loisirs, etc. – que ce soit dans vos pays de résidence ou ici, soit un temps utile et où vous voyez bien que vous faites avancer les choses.

Je ne vais pas être beaucoup plus long, pour peut-être laisser la place aux travaux des commissions, entendre vos conclusions et pouvoir rebondir par rapport à cela.

Je vous remercie.